



DRACÉNIE  
PROVENCE VERDON  
environnement

f + D'INFOS SUR  
DRACENIE.COM

# LE SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PLUIE EN DRACÉNIE

Eau Aménagement Urbanisme :  
l'Eau au cœur de nos territoires

1er octobre 2024



# DRACÉNIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION



3ème EPCI  
du Var



914 Km<sup>2</sup>



23 communes



13 % d'espaces  
agricoles



110 019 habitants



70 % d'espaces  
forestiers et naturels





DRACÉNIE  
PROVENCE VERDON

# ATOUTS TOURISTIQUES « VENEZ, VOUS REVIENDREZ »

## Carte des sites touristiques

- DPVa, agglomération **jonction entre les Gorges du Verdon et la Côte d'Azur**
- Chaque commune recèle de **trésors touristiques** :
  - Vignobles et oliveraies
  - Villages perchés
  - Rivières et cascades
  - Marchés provençaux
  - Architecture historiques
  - Céramique



# DESCRIPTION DU TERRITOIRE

## Carte des reliefs

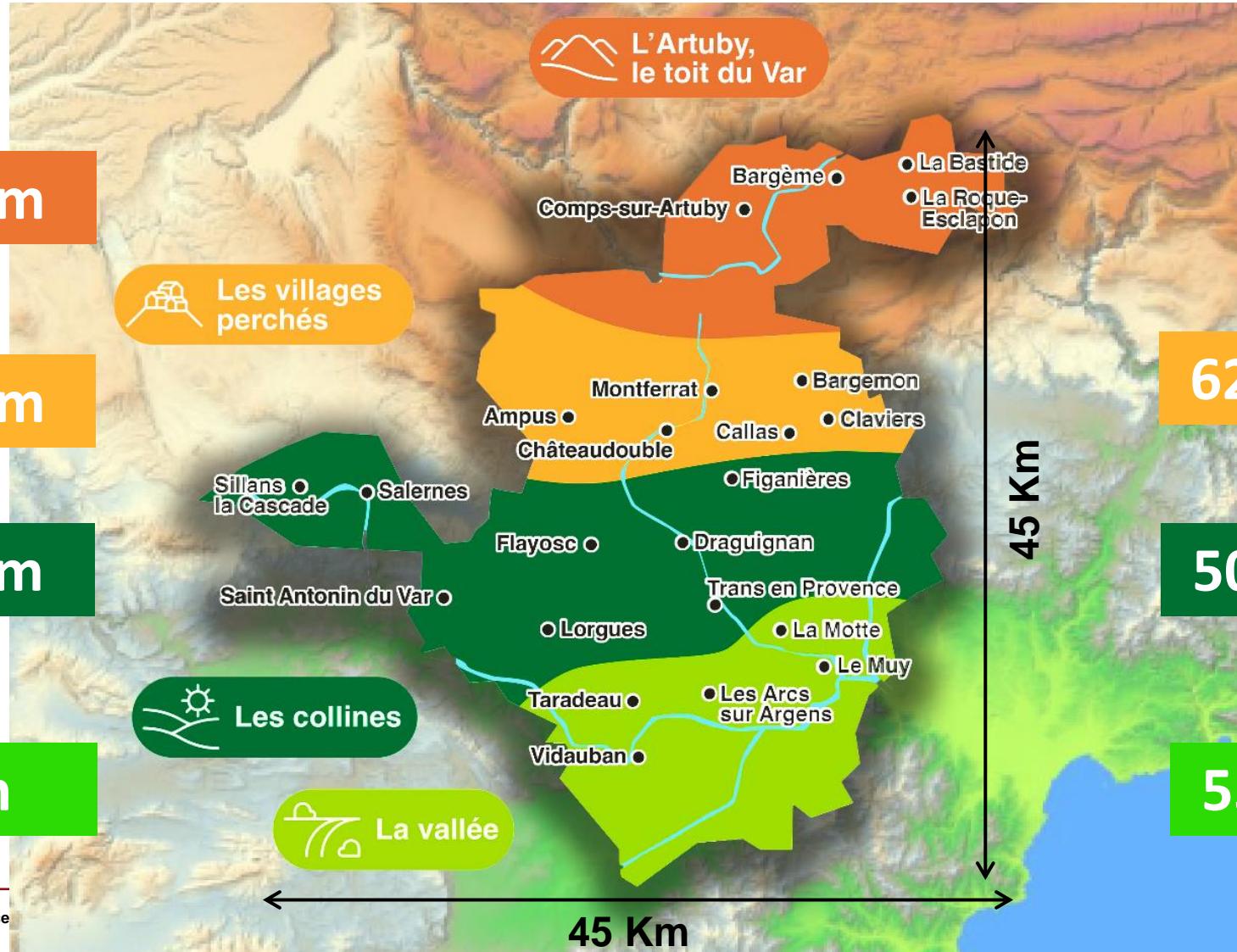
Pluie Biennale 4h

> 900 m

> 400 m

> 150 m

> 50 m



# DRACÉNIE : EAU ++

## Inondations : 15 juin 2010

- 25 morts
- > 1 milliard de dégâts
- Découverte de la notion de **ruissellement**



DRAGUIGNAN  
Boulevard de la liberté = Axe de ruissellement



TRANS-EN-PROVENCE  
Rue de la Calade

# DRACÉNIE : EAU - -

## › Raréfaction des ressources : 2021 2022 2023 2024

- **3,5 années de déficit hydrique** : 500 mm/an au lieu de 800
- **Manques d'eau** : avéré Bargemon 2022; potentiel Draguignan 2024
- **Une prise de conscience** de la nécessité de sobriété : - 7 % de consommation entre 2022 et 2023
- Interrogations sur la délivrance des permis, sur l'autorisation des forages, des piscines

Janvier 2013

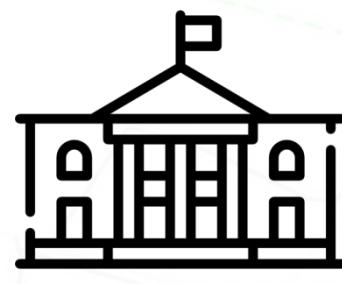


Janvier 2024



# LA COMPÉTENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Transfert de la Compétence pluviale au 01/01/2020

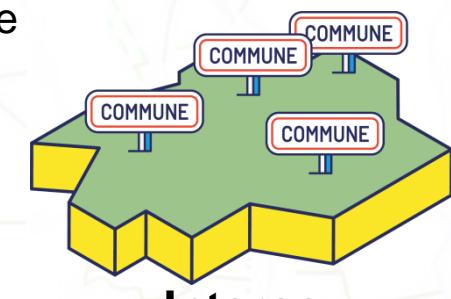


Mairie

En dracénie, le pluvial c'est :

- 230 km de canalisations pluviales strictes (pas de réseaux unitaires)
- 185 km de fossés / caniveaux
- 120 km de canaux des arrosants.
- PPRIs réalisés à la suite de 2010, essentiellement pour les débordements de rivières, et de façon plus simple pour le ruissellement

Conventions de gestion le temps de tenir compte du SDiGEP

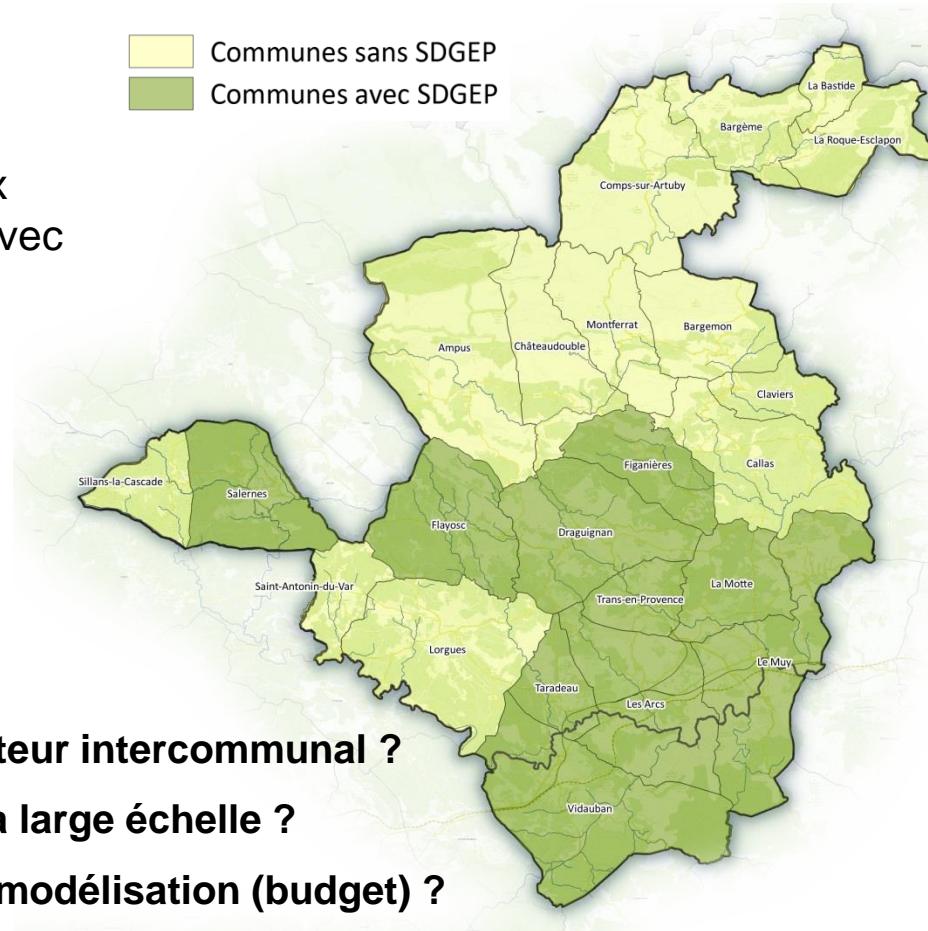


Interco

# SCHÉMA DIRECTEUR de GESTION des EAUX PLUVIALES INTERCOMMUNAL

## Contraintes

- Niveaux disparates :**  
10 schémas directeurs communaux entre 2012 et 2022; 7 communes avec un zonage pluvial
- 23 visions communales**
- Pas de PLUi;**  
un SCOT en phase de révision
- Budget restreint**



## Questionnements

- Quel est l'apport d'un schéma directeur intercommunal ?**
- Comment intégrer le ruissellement à large échelle ?**
- Jusqu'où ne pas aller en termes de modélisation (budget) ?**
- Comment gérer aussi bien le réseau mineur, lors d'évènements courants, au réseau majeur, mis en œuvre pour les évènements rares et dangereux ?**



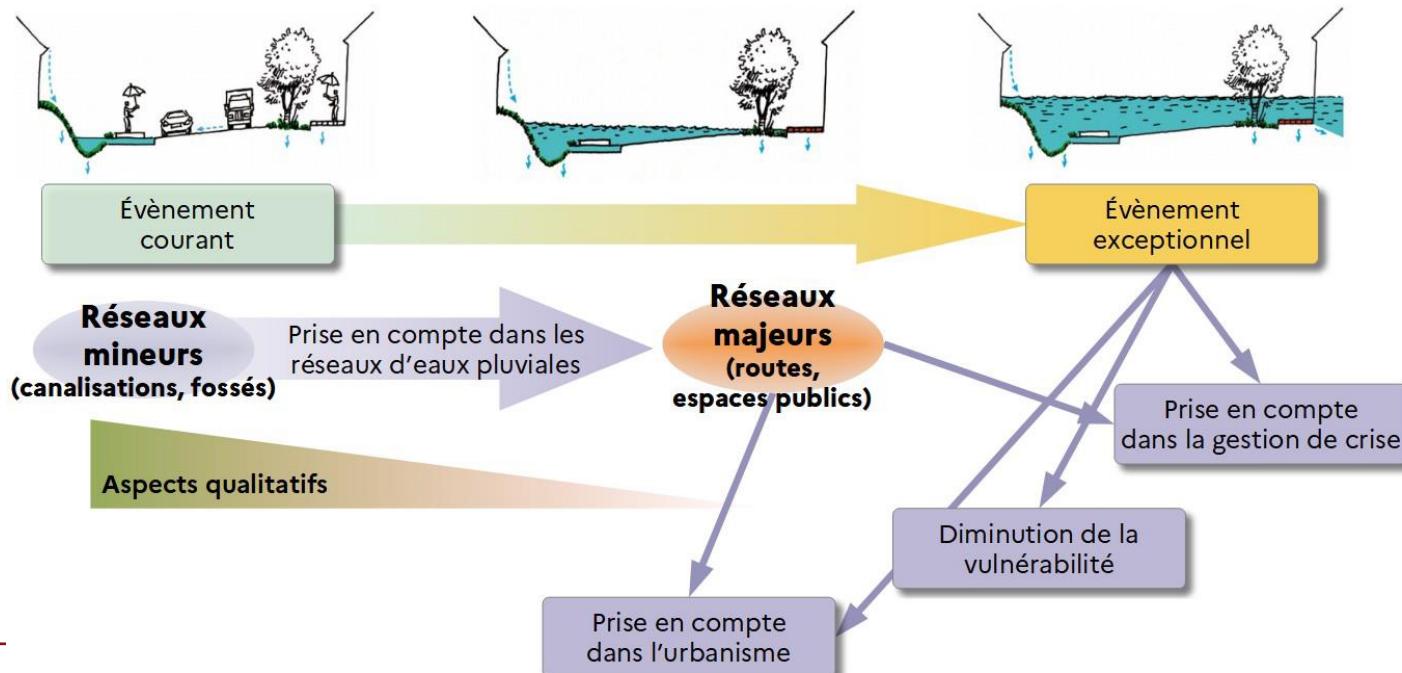
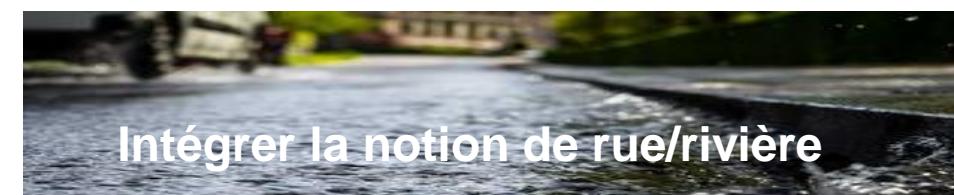


# L'ÉTUDE PRÉALABLE

## CONFIÉE AU CEREMA (CHRISTOPHE MOULIN)



Infiltrer au maximum





DRACENIE  
PROVENCE VERDON

# UN SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION INTÉGRÉE

## ATTRIBUÉE À CEREG : JUIL 2023 – SEPT 2025

### Programme traditionnel

- **Programme de travaux, outil opérationnel**
- **D'un zonage pluvial = outil réglementaire**

### Attendus spécifiques:

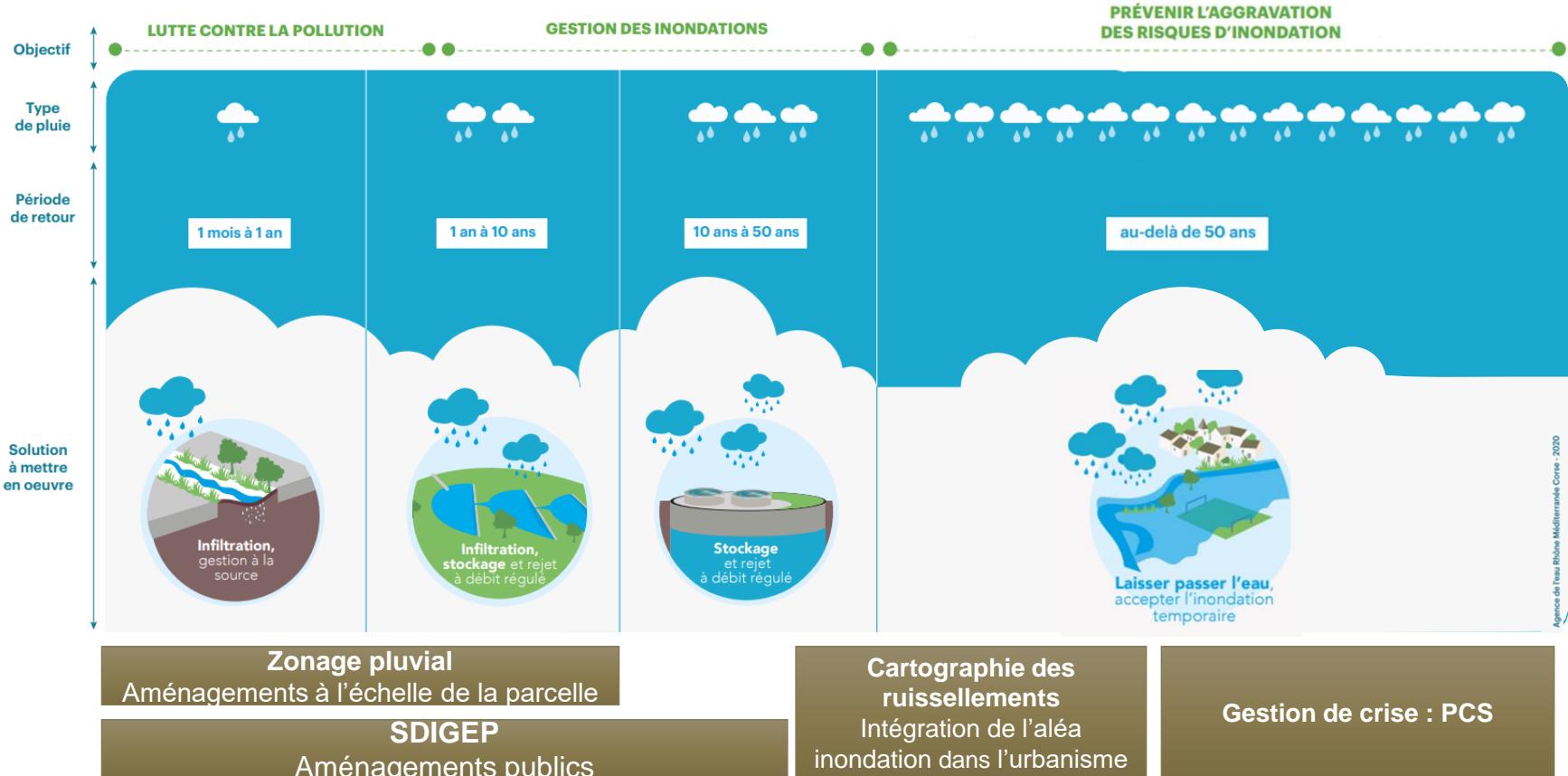
- **La cartographie des ruissellements dans les zones urbaines et à urbaniser et leur amont;**
- **L'analyse du potentiel de désimperméabilisation;**
- **Le dimensionnement du futur service pluvial de l'agglomération;**
- **Accompagnement des services d'urbanisme dans l'intégration de la gestion des eaux de pluies**



# UN SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX DE PLUIE

## Changer de vision

- Passer du « pluvial » à « eau de pluie »



# LA CO-CONSTRUCTION DU ZONAGE

## Objectifs

- Progressivement basculer le pluvial des **hydrauliciens vers les aménageurs**;
- **Casser les silos internes** GEPU/ Urbanisme – Agglomération/communes
- Partager une **culture commune du grand cycle de l'eau**





DRACENIE  
PROVENCE VERDON

# LE GROUPE DE TRAVAIL DES SERVICES URBANISME

## Harmonisation du zonage pluvial à l'échelle de l'agglomération

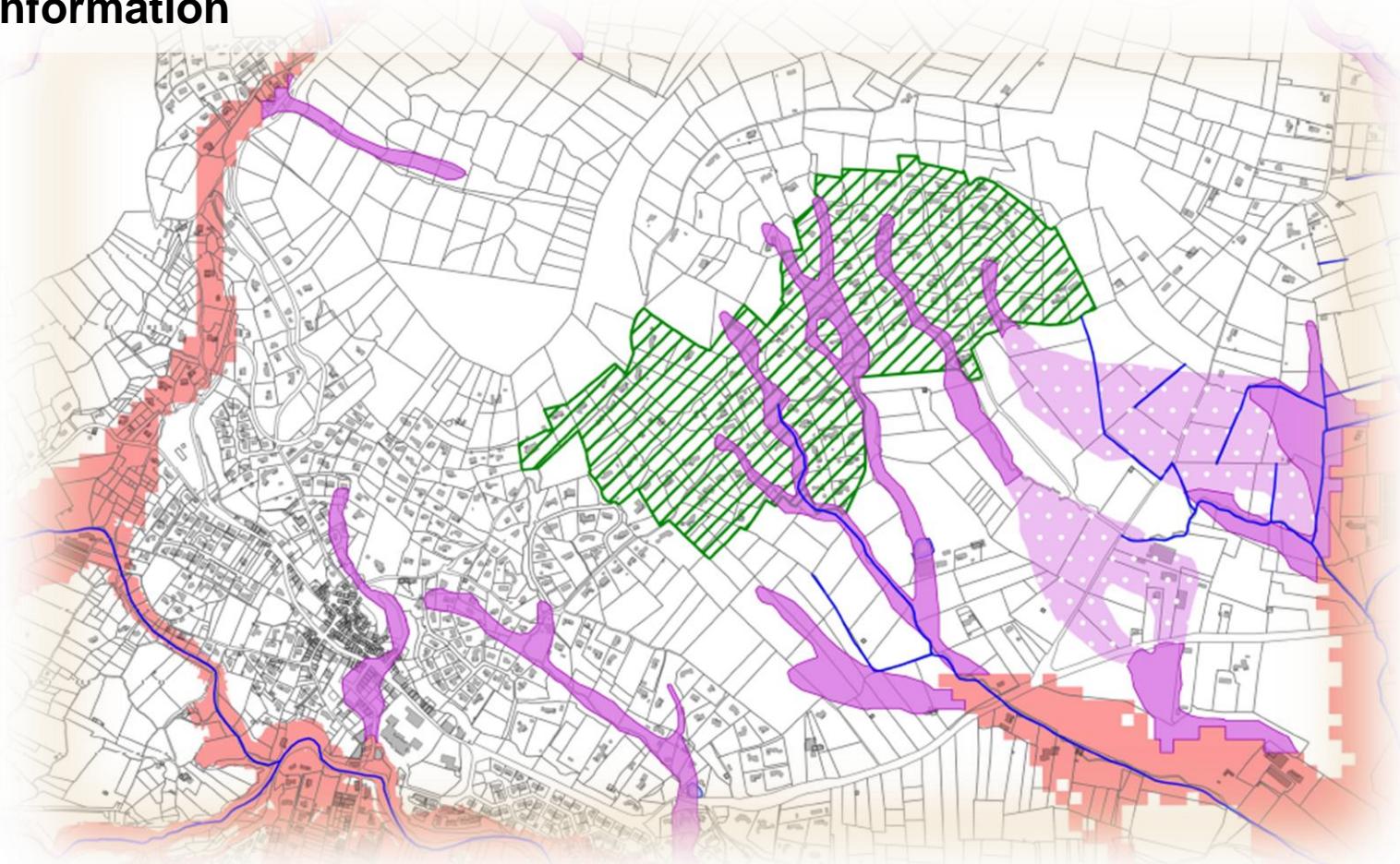
En l'absence de document d'urbanisme communautaire, amener les communes à définir un zonage cohérent à l'échelle du territoire, et à l'intégrer dans leur PLU :

Création d'un groupe de travail rassemblant les services urbanismes pour suivre le déroulement du schéma directeur

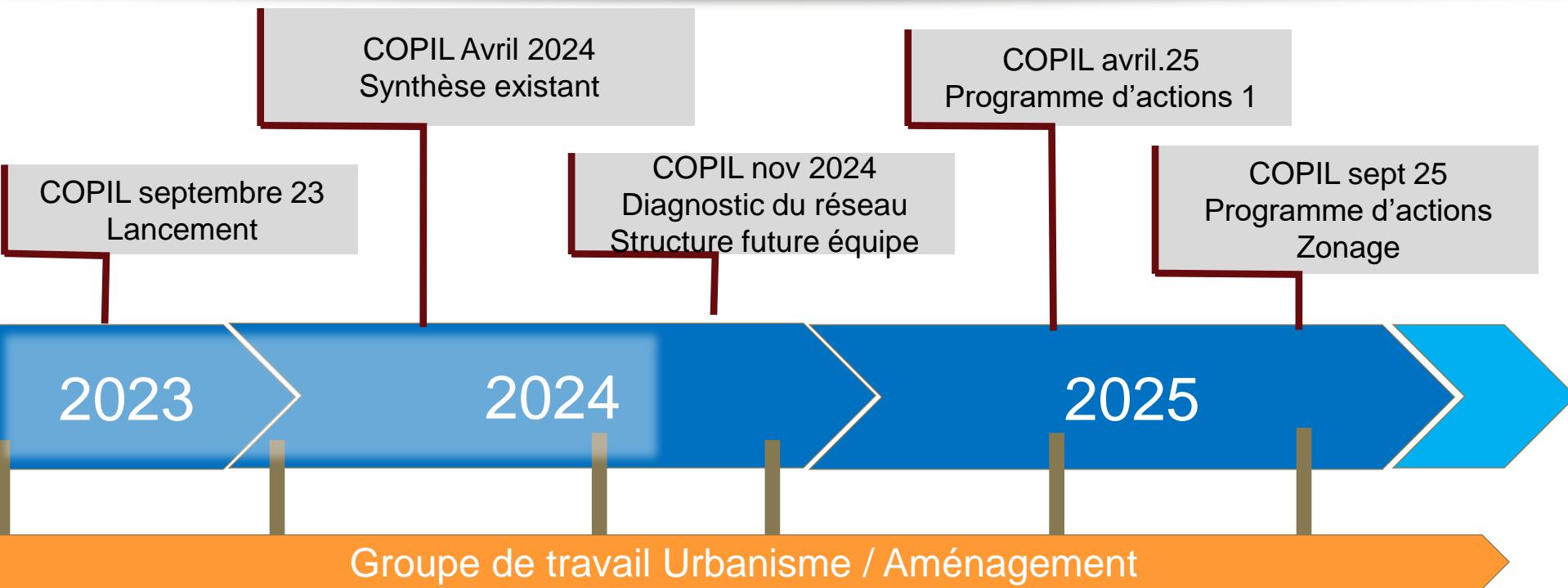
- Harmonisation des taux de compensation : 80; 100; 120; 130 ; 150 l/m<sup>2</sup>;
- Proposer une dizaine de typologie de zone (pente; taux d'urbanisation; capacité d'infiltration; enjeux à l'aval; ...), avec règlement associé; avec 4 / 5 pour chaque commune;
- Processus itératif groupe de travail des service urbanisme / appropriation en commune
- Proposition d'OAP thématique

# PREMIERS ELEMENTS

- Fourniture des **cartes de ruissellement** avec HGM
- Traduire ces nouvelles informations en **prescriptions / recommandations / information**



# CONCLUSION



# REMERCIEMENTS

## MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE

Ce schéma directeur a été subventionné par

